



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 20 novembre 2019

Carrefour de La Fossette à Fos-sur-Mer : Phase 11 des travaux d'aménagement

Modifications temporaires des conditions de circulation

Des travaux d'aménagement du carrefour de la Fossette ont débuté le 11 mars 2019 pour une durée de dix mois, soit jusqu'en janvier 2020. Ces aménagements visent à améliorer la sécurité de la traversée du carrefour et les conditions d'accessibilité à la Zone Industrialo-Portuaire de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis.

La fin des travaux approche avec la dernière phase, dite « **Phase 11** », consacrée **aux travaux de réalisation de la couche de roulement sur l'ensemble du giratoire de la fossette.**

Les travaux seront réalisés en dehors des voies de circulation pendant **4 nuits entre le 18 et le 29 novembre 2019 de 21 h à 6 h :**

- **Nuit 1** : les travaux porteront sur la RN568 d'Arles vers le giratoire de la Fossette et sur le shunt d'Arles vers Port-Saint-Louis.
- **Nuit 2** : les travaux porteront sur la RD268 dans les deux sens de circulation et sur le shunt de Port Saint Louis vers Fos-sur-Mer.
- **Nuit 3** : les travaux seront localisés sur la RN568 de part et d'autre du giratoire de Fos-sur-Mer vers Arles.
- **Nuit 4** : les travaux se feront sur l'anneau du giratoire et sur la RN568 partant du giratoire en direction de Fos-sur-Mer.

Des perturbations sur la circulation sont à prévoir en direction et en provenance d'Arles et de Martigues.

Les travaux étant dépendants des aléas météorologiques, une information préalable indiquant les fermetures et les déviations prévues sera diffusée la veille de chaque nuit de travaux via les différents moyens de communications listés ci-dessous.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [prefet13](https://twitter.com/prefet13)



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour les usagers en transit par Fos-sur-Mer, il est vivement conseillé d'emprunter l'A7 et la N113 pendant cette phase.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Cet aménagement est cofinancé par l'État, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- **Le site web de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr**
- **Le site web de la DIRMED : www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr**
- **Ou en vous inscrivant sur l'adresse électronique: chantiercarrefourlafossette@nicaya.com pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation**

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [Préfet13](https://twitter.com/Préfet13)